

Codes UE = Unité d'Enseignement / EC = Elément Constitutif	Libellés UE/EC	Nombre de Crédits	Type d'évaluation CC (Contrôle continu) et/ou ET (Evaluation terminale) et/ou CP (Contrôle partiel) et pondération le cas échéant				Nature de l'épreuve de première session (écrit, oral, rapport, projet)	Période 1 (semaine calendaire)	Nature de l'épreuve de seconde session	Période 2 (semaine calendaire)
--	----------------	----------------------	---	--	--	--	--	-----------------------------------	--	-----------------------------------

1er semestre

UE 1A		6	CC	CP	ET	CP	ET		
ART-4201	Journée d'étude interarts	2	100%						1 compte rendu
	Cours au choix	4							Semaine 26
UE 1B		9	CC	CP	ET	CP	ET		
MUS-4102	Séminaire d'esthétique	3	100%						1 écrit 2h
MUS-4104	Séminaire de musicologie générale	3	100%						1 écrit 2h
MUS-5103	Lecture de textes musicologiques	3	100%						1 écrit 2h
UE 1C		15	CC	CP	ET	CP	ET		
MUS-4103	Atelier dramaturgique opéra de Lyon	4	100%						1 compte rendu
MUS-3101	Masterclass	3	100%						1 compte rendu
UE 1D									
	Cours au choix	4	100%						
	Cours au choix	4	100%						

2ème semestre

UE 2A		8	CC	CP	ET	CP	ET		
MUS-5101	Séminaire musique et société	3	100%						1 écrit 2h
MUS-5201	Séminaire d'actualité de la recherche	2	100%						1 compte rendu
	Séminaire au choix ou bien cours extérieur	3	100%						Semaine 26
UE 2B			CC	CP	ET	CP	ET		
	Mémoire	22	100%		Soutenance				Soutenance

Pour rappel - Conformément au Règlement des études de l'ENS de Lyon (Section V-Article 15-Les modalités de compensation des unités d'enseignement), pour les Étudiants inscrits administrativement à l'ENS de Lyon, **aucune compensation n'est possible entre les unités d'enseignement, ni entre les semestres.**

La note de 2de session remplace toujours à la fois la note de CP et la note d'ET obtenues en première session, et parfois la note de CC (en fonction du choix fait plus haut).
Pour l'évaluation des stages de SEE et mémoires de recherche de LSH, la seconde session éventuelle n'est ouverte qu'aux étudiants ne s'étant pas présentés à la première session.
Pour les cours relevant à titre principal d'une autre formation, ou opérés par un établissement co-accrédité, renvoyer aux MCC de ladite formation ou dudit établissement.